



Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe
(GI WACAF)



Atelier de formation pour l'élaboration d'un Plan National d'Intervention d'Urgence de la Guinée Bissau

Bissau, Guinée Bissau

04-07 Septembre 2012



Secretaria de Estado do Ambiente e Turismo

L'Initiative Mondiale

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (GI WACAF) est un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA) pour renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbures

Une des caractéristiques innovantes est de promouvoir le développement de partenariat public/privé pour une réponse efficace aux déversements d'hydrocarbures faisant usage de l'expertise et des ressources existantes au niveau de l'industrie.

Le Project GI WACAF

C'est un programme de quatre ans conjointement financé par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et par huit Compagnies Pétrolières membres du projet (BP, Chevron, ENI, ExxonMobil, Marathon, PERENCO, Shell et Total) par l'intermédiaire de l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA).



Mission

Renforcer la capacité nationale de lutte contre les pollutions aux hydrocarbures dans 22 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre par la mise en place de partenariats locaux entre les industries pétrolières et les autorités responsables de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national.

Portée du GI WACAF

Le projet concerne 22 pays d'Afrique Occidentale, Centrale et Australe. Le cadre d'activité est l'organisation d'ateliers, formations, séminaires et exercices de déploiement avec les autorités chargées de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national, en partenariat avec des entreprises locales.

Objectif

Le GI WACAF est basé sur un système de gestion efficace qui établit six objectifs et indicateurs clés de performance pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à lutter contre les pollutions par les hydrocarbures. Ces objectifs couvrent les aspects de la convention d'OPRC 90 :

- Objectif 1. Législation : Promouvoir la ratification des conventions OPRC 90, CRC 92 et Fonds 92 ;
- Objectif 2. Plan National d'Intervention d'Urgence : Promouvoir le développement des plans nationaux d'intervention d'urgence contre les pollutions marines accidentelles ;
- Objectif 3. Autorité nationale désignée : Clarifier les rôles et responsabilités de chacun pour la préparation et la lutte ;
- Objectif 4. Accords régionaux de coopération et d'assistance : Promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle ;
- Objectif 5. Formation et exercice dans le pays : Assurer régulièrement des formations et exercices dans chaque pays ;
- Objectif 6. Moyens du pays : Soutenir les pays pour le développement de leurs capacités de lutte.

NOTE

This document has been prepared within the framework of the Global Initiative for West, Central and Southern Africa as a contribution to the implementation of the biennial action envisaged for this Initiative. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the IMO or IPIECA concerning the legal status of any State, Territory, city or area, or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

This document can be downloaded from www.giwacaf.org and for bibliographic purposes should be cited as follows:

IMO/IPIECA. 2012. Atelier de formation pour l'élaboration d'un Plan National d'Intervention d'Urgence de la Guinée Bissau- Bissau, Guinée Bissau - 04-07 Septembre 2012; 47 Pages.

Executive summary

Title of the Workshop: Workshop on the development of the national oil spill contingency plan of Guinea-Bissau, Bissau, Republic of Guinea- Bissau.

Hosted by: Secretary of State for Environment and Tourism, Republic of Guinea-Bissau.

Venue and date: Conference room of Malaika Hotel - Bissau, Guinea-Bissau: 04 – 07 September, 2012.

Type of event: National.

Organised by: State Secretary of Environment and Tourism (SEAT) Republic of Guinea- Bissau.

Supported by: The International Maritime Organisation (IMO), the International Petroleum Industry Conservation Association (IPIECA).

Number of participants: 33 participants were registered for the Workshop. The Secretariat of State for Environment and Tourism presided over, in person, the opening and closing ceremonies. A list of Participants is attached as Annex 2 to this Report.

Summary of the Workshop:

This first national workshop in Guinea- Bissau, in the framework of the GI WACAF, was organized by IMO and IPIECA to initiate the development and implementation effort of the National Oil Spill Contingency Plan.

The objectives of this workshop were as follow:

- Raise the awareness of the participants about the necessity to ratify and implement the main conventions related to preparedness (OPRC 90) and compensation (CLC 92 and Fund 92);
- Raise the awareness of the participants about accidental marine pollution and increase their technical knowledge about oil spill response operations and preparedness;
- Develop a National Action Plan for the development and implementation of the National Oil Spill Contingency Plan and for the strengthening of the national capabilities.

These objectives were achieved through technical presentations, a working group session and many discussions and fruitful exchanges on various aspects of the NOSCP to be developed for Guinea- Bissau. The main general recommendations were:

- to ratify and implement the main conventions related to prevention (MAPROL73/78), preparedness (OPRC 90 and OPRC/HNS200) and compensation (CLC 92 and Fund 92);
- to designate officially a National Competent Authority in charge of oil spill response and preparedness;
- to designate a national comity in charge of developing the NOSCP;
- to implement the sustaining mechanism for the development of the NOSCP and the increase of the response capabilities,
- to seek assistance and support from regional and international organisations.

The Portuguese recommendations are detailed in chapter 9.

The workshop also highlighted the specific issues concerning Guinea- Bissau (biological resources of national and regional importance, confluence of Northern and Southern currents to the deltaic mangrove system in Guinea-Bissau, project development of offshore oil exploration closed to the Bijagós Archipelago, limited resources and communication equipment).

The greatly appreciated active participation of all delegates was the key to the success of this workshop.

Table des matières

Executive summary	4
Abreviation.....	6
1. Introduction.....	7
2. Contexte et Objectif de l'événement	7
3. Programme.....	8
4. Lieu, dates, rôles et participants	9
5. Cérémonie d'ouverture	9
6. Résumé des présentations	10
7. Résumé des Travaux.....	14
8. Résumé de la cérémonie de clôture	15
9. Recommandations.....	16
10. Conclusion	20
Annexe 1. Programme.....	21
Annexe 2. Liste des Participants.....	25
Annexe 3. Discours d'introduction de Représentant du Président du Conseil d'administration de l'Institut Maritime et Portuaire.....	28
Annexe 4. Allocution de bienvenue Mr. le Représentant de l'OMI	29
Annexe 5. Discours d'ouverture du Mr. le Secrétariat d'Etat à l'Environnement et au Tourisme.....	31
Annexe 6. Discours de clôture de Mr. le Représentant de l'OMI.....	34
Annexe 7. Discours de clôture de Son Excellence Mr. le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme	35
Annexe 8. Document support pour les groupes de travail	38
Annexe 9. Formulaire d'évaluation	43
Annexe 10. Photographies	46

Abreviation

APGB	Administração dos Portos da Guiné-Bissau (Administration des ports de la Guinée-Bissau)
CAIA.....	Cellule d'évaluation des impacts environnementaux
CLC / CRC.....	International Convention on Civil Liability for Oil Pollution Damage / Convention internationale de 1992 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures
ESI.....	Environmental Sensitivity Index
Fonds 92.....	Convention internationale portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures
GI WACAF.....	Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe
GTP/IE	Grupo de Trabalho de Petróleo e Outras Industria Extractivas (Groupe de travail sur le pétrole et les autres industries extractives)
IBAP	Institut de la Biodiversité et des Aires marines Protégées en Guinée-Bissau
IMS	Incident Management System (système organisationnelle de gestion de lutte)
IPIECA.....	Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier
IUCN	International Union for Conservation of Nature (Union internationale pour la conservation de la nature)
NEBA	Net Environmental Benefice Analysis (Analyse du bénéfice net environnemental)
OMI	Organisation Maritime Internationale
OPRC 90.....	Oil Pollution Preparedness, Response And Co-Operation
PNIU	Plan National d'Intervention d'Urgence
SEAT	Secretaria de Estado do Ambiente e Turismo (Secrétariat d'Etat à l'Environnement et au Tourisme)
SIG	Système d'Information Géographique
SNPD.....	Substances Novices et Potentiellement Dangereuses

1. Introduction

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (GI WACAF), un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA), a pour objectif de renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbures (se référer à la page n°2 pour le résumé du projet GI WACAF).

Pour atteindre ces objectifs, le programme organise régulièrement des ateliers techniques et des séminaires de renforcement de capacités et développe également, à cet effet, des guides techniques. Suite à l'Atelier régional de novembre 2011, qui s'est déroulé à Lagos au Nigéria, les représentants de la Guinée-Bissau ont identifié différentes actions pour renforcer le niveau de préparation à la lutte contre les pollutions par hydrocarbures de leur pays, incluant le développement du Plan d'Urgence avec le soutien de l'OMI et de l'IPIECA dans le cadre du projet GI WACAF.

Réalisé dans un contexte politique particulier, à savoir sous la gouvernance d'un gouvernement provisoire faisant suite aux événements de mars 2012, l'atelier pour l'élaboration d'un Plan National d'Intervention d'Urgence constitue le premier atelier national organisé en Guinée-Bissau par l'OMI et l'IPIECA dans le cadre du projet GI WACAF.

2. Contexte et Objectif de l'événement

L'objectif général de l'atelier était de permettre à la Guinée-Bissau d'initier le développement d'un plan national d'intervention d'urgence nécessaire pour faire face à un événement de pollution. Cet objectif a été défini par le Point Focal GI WACAF de la Guinée-Bissau (M. Octávio CABRAL, Assistente Nacional do Programa GEM-CG/GCLME, Ponto Focal da Convenção de Abidjan) en concertation avec le coordinateur du Projet GI WACAF.

Pour atteindre l'objectif général, les consultants de l'OMI et de l'IPIECA ont défini des objectifs spécifiques sous le contrôle du coordinateur du Projet GI WACAF, et sous la validation du Point Focal GI WACAF. Ces objectifs spécifiques ont été définis comme suit :

- Fournir une vue générale des Conventions Internationales relatives aux pollutions marines pour souligner aux acteurs nationaux, l'importance de tels outils juridiques, notamment la Convention OPRC90 ;
- Fournir une vue générale des stratégies et techniques de lutte en mer et à terre;
- Discuter de la politique nationale d'utilisation des dispersants ;
- Préciser le processus de développement d'un plan national d'intervention d'urgence ;
- Présenter la structure du plan opérationnel et discuter de la structure organisationnelle en Guinée-Bissau impliquant l'identification des autorités compétentes pour:
 - la préparation à la lutte et pour la lutte ;
 - recevoir toutes les alertes concernant une pollution marine accidentelle par hydrocarbures (Point Focal);
 - agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance ;
- Développer un plan d'action pour le développement du plan national d'intervention d'urgence incluant le développement cartes de vulnérabilité et définir les priorités de mise en œuvre avec un échéancier.

Ces objectifs ont pris en compte :

- La position géographique de la Guinée-Bissau en intégrant les risques possibles de pollutions accidentelles par hydrocarbures et par les substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) dans ses eaux maritimes et côtières, mais aussi en intégrant les richesses environnementales dont dépendent les populations locales et les activités économiques du pays (notamment la pêche et le tourisme) ;
- Le niveau de ratification des conventions internationales et régionales en matière :
 - de prévention : Convention MARPOL73/78 dont le l'instrument de ratification est en cours de transmission à l'OMI) ;
 - de préparation et de coopération à la lutte : convention OPRC90 et le Protocol OPRC/HNS 2000 non ratifiés, Convention d'Abidjan et son protocole relatif à la coopération en matière de protection du milieu marin ratifiés le février 2011) ;
 - d'indemnisation : conventions CRC92, FIPOL92, Bunker2001 et HNS non ratifiées ;
- Le niveau de préparation à la lutte, l'absence d'une autorité nationale compétente officielle désignée pour la préparation à la lutte et la lutte face aux pollutions accidentelles par hydrocarbures.

3. Programme

En fonction de ces objectifs, un programme a été développé par les consultants de l'OMI et de l'IIPECA, sous le contrôle et l'approbation du coordinateur du projet GI WACAF, ainsi que du Point Focal national du Projet GI WACAF.

Voir le programme en Annexe 1.

Le programme comprenait des sessions plénières de présentations permettant notamment le retour d'expérience des experts, les échanges, les questions et les commentaires des participants. Une session de travail en groupe a été prévue afin de permettre aux participants de développer un plan d'action et d'émettre des recommandations. Cette session, initialement prévue le dernier jour, a été avancée la veille pour être en accord avec les présentations et les discussions sur le développement du plan opérationnel de lutte.

La veille de l'atelier, Mr. Le Secrétaire d'État à l'Environnement et au Tourisme a reçu les représentants de l'OMI et de l'IIPECA dans son cabinet du parlement afin de remercier l'implication de l'OMI et de l'IIPECA pour la réalisation de cet atelier. Il a aussi rappelé l'engagement de son Secrétariat dans le développement du PNIU pour la préservation des ressources environnementales d'importance nationale et régionale et des enjeux humains afférents.

L'atelier a été organisé comme suit :

- Le premier jour de l'atelier était dédié à la cérémonie d'ouverture, la présentation du projet GI WACAF, la description de la Convention OPRC 90 et les stratégies de lutte en mer et à terre.
- Le deuxième jour de l'atelier avait pour objectif de décrire le contenu d'un plan stratégique avec notamment la description des cartes de vulnérabilité et la politique nationale d'utilisation des dispersants.
- Le troisième jour était consacré au plan opérationnel intégrant la présentation de l'organisation de la lutte « IMS » et les étapes de la lutte.
- Le dernier jour a permis la présentation des conventions relatives aux indemnités. La cérémonie de clôture a eu lieu l'après midi.

4. Lieu, dates, rôles et participants

L'atelier a été organisé par le Secrétariat d'Etat à l'Environnement et au Tourisme (SEAT) avec l'appui technique et financier de l'OMI et de l'IPIECA et la participation du Groupe de travail sur le pétrole et les autres industries extractives (GTP IE).

Les experts qui ont participé aux travaux étaient :

- Jean-Paul MWAMBA NYEMBO (Directeur National CICG/RDC), consultant OMI ;
- Christophe CARRIÉ (société OTRA), consultant IPIECA.

L'atelier a bénéficié d'un président de séance : Mr. Seco Cassamá, conseiller de Mr. Le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme.

Deux participants ont contribué à l'atelier en réalisant des présentations :

- Mme Aissa Regalla de l'Institut de la Biodiversité et des Aires marines Protégées en Guinée-Bissau (IBAP) ;
- Mr. Mário Biague de la cellule d'évaluation des impacts environnementaux (CAIA).

L'atelier s'est déroulé dans la salle de conférence de l'hôtel Malaika. Le SEAT s'est chargée de l'organisation générale de l'atelier, de l'accueil des participants. Les pauses café et déjeuner se sont déroulées respectivement dans la cour intérieure et le restaurant de l'hôtel et ont été prises en charge par l'IPIECA.

Le nombre total des participants à l'atelier s'élève à 33 personnes, représentants des organisations nationales (26), portuaires (1), militaires (2), de l'industrie pétrolière (2), des organisations internationales (1) et des ONGs (1).

La liste des participants est jointe à l'Annexe 2.

L'atelier a été mené à la fois en langue française et portugaise.

Initialement prévu en français, les présentations ont été traduites pour la plupart en portugais et décrites en français par les intervenants. Les questions des participants ont été émises en français et en portugais.

5. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture, présidée par Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme, a débuté à 10h00 le mardi 4 septembre 2012 et a été organisée comme suit :

- Discours de Mr. le Représentant du Président du Conseil d'Administration de l'Institut Maritime et Portuaire ;
- Allocution de bienvenue de Mr. le Représentant de l'OMI ;
- Allocution de Mr. le représentant du Groupe de travail sur le pétrole et les autres industries extractives ;
- Discours d'ouverture de Mr. le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme.

Mr. le Représentant du Président du Conseil d'Administration de l'Institut Maritime et Portuaire a exprimé, au nom de l'IMP, sa gratitude envers Monsieur le Secrétariat d'Etat à l'Environnement et du Tourisme pour son implication dans l'organisation de l'événement. Il a souligné l'importance de la coopération institutionnelle et la formation du personnel pour la réalisation et la mise en œuvre du plan national d'intervention d'urgence. Il a ensuite terminé son discours en remerciant la contribution de l'OMI, de l'IPIECA et des autres partenaires pour

la réalisation de l'atelier. (Se référer à l'Annexe 3 pour le Discours d'introduction de Mr. le Représentant du Président du Conseil d'Administration de l'Institut Maritime et Portuaire).

Le représentant de l'OMI a rappelé le contexte et les objectifs du projet GI WACAF porté par l'OMI et l'IPIECA ainsi que les progrès obtenus depuis sa création. Il a ensuite rappelé qu'un plan régional de lutte contre les pollutions marines accidentelles a été développé dans le cadre de la Convention d'Abidjan auquel a participé la Guinée-Bissau. Il a ensuite rappelé l'importance pour la Guinée-Bissau de ratifier les conventions internationales relatives à la prévention, à la préparation et la coopération à la lutte ainsi que celles relatives aux indemnités des dommages dus aux pollutions par hydrocarbures et les substances nocives et potentiellement dangereuses. Après une synthèse des risques et des enjeux environnementaux nationaux et régionaux, le représentant de l'OMI a souligné la nécessité d'une coopération de tous les acteurs publics, privés et organisations non gouvernementales pour le développement d'un plan national d'intervention d'urgence aux pollutions marines accidentelles par hydrocarbures et substances nocives et potentiellement dangereuses. Il a ensuite terminé son discours en précisant le soutien continu de l'OMI et de l'IPIECA pour la réalisation d'un tel document. (Se référer à l'Annexe 4 pour l'Allocution de bienvenue Mr. le Représentant de l'OMI).

Son Excellence, Mr. le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme a ouvert l'atelier de formation pour l'élaboration d'un Plan National d'Intervention d'Urgence de la Guinée-Bissau, au nom du gouvernement dirigé par Son Excellence le Premier Ministre Mr. Rui Barros Duarte. Il a ensuite remercié les partenaires internationaux qui, par la présence de leurs représentants, démontrent leur engagement pour la préservation de l'environnement et leur soutien dans le renforcement des capacités de lutte de la Guinée-Bissau contre les pollutions par hydrocarbures. Mr. le Secrétaire d'Etat a aussi rappelé la participation et les actions menées par la Guinée-Bissau lors des conférences internationales réalisées par le GI WACAF. Tout en rappelant les enjeux environnementaux, humains, économiques de la Guinée-Bissau, Mr. le Secrétaire d'Etat a précisé aux participants l'importance pour la Guinée-Bissau de se doter d'un PNIU, et a souligné l'engagement des autorités nationales à réunir les conditions favorables pour le développement de cet outil. (Se référer à l'Annexe 5 pour le Discours d'ouverture de Mr. le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme).

6. Résumé des présentations

Présentation des activités du Projet GI WACAF

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Après que chaque participant se soit présenté (nom et organisation), les activités de l'OMI et de l'IPIECA ont été présentées dans le cadre de l'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale, et Australe (Projet GI WACAF). L'ampleur et les objectifs du Projet GI WACAF, les activités mises en œuvre à ce jour et les résultats obtenus depuis 2006 ont ensuite été exposés. Cette présentation a fourni aux participants le contexte régional dans lequel s'inscrit cet atelier national et a également permis d'introduire les objectifs, les résultats attendus et l'organisation de l'atelier.

Vidéo « Working Together »

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

La vidéo « Working Together » a été diffusée en présence de Mr. le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme. Elle a suscité un intérêt certain et a soulevé de nombreuses questions qui ont permis l'entrée en matière des présentations suivantes. La vidéo a été transmise au Point Focal afin de la présenter et de sensibiliser les autres responsables des administrations nationales aux enjeux et problématiques de la lutte contre les pollutions par hydrocarbures.

La Convention OPRC et ses implications

Jean-Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI

La Convention pour la préparation à la lutte et la coopération (OPRC 90) et ses implications pour la Guinée-Bissau ont été présentées. Les débats sur ce sujet ont mené à une prise de conscience de l'importance d'une ratification de cette convention ainsi que le développement d'accords bilatéraux avec les pays limitrophes pour une assistance et une mobilisation rapide des moyens de lutte.

Le comportement et vieillissement des hydrocarbures

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Les phénomènes de vieillissement en mer et sur la côte (évaporation, dispersion, émulsification et dégradation) et la dérive des nappes de pétrole sous l'influence combinée des vents et des courants ont été présentés. Lors de la présentation, ces phénomènes ont été mis en relation avec les stratégies générales de lutte en mer et à terre. Les discussions faisant suite ont mis en évidence l'importance d'identifier dans le plan stratégique, les sources possibles de pollution, le type de polluant impliqué pouvant impacter les côtes de la Guinée-Bissau ainsi que les dérives générales d'après les courants de marée et les dérives littorales en Guinée-Bissau.

Les techniques de lutte en mer

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Après la présentation générale des stratégies de lutte lors d'un déversement en mer, les techniques de lutte en mer ont été discutées :

- Surveillance aérienne : l'intérêt de la surveillance, les aspects pratiques et les outils ;
- Confinement et récupération : principes de base et principaux types de barrages et de récupérateurs, la décision de confiner et de récupérer (en fonction des caractéristiques de la pollution, des conditions environnementales, de la zone affectée, des moyens disponibles et de l'efficacité probable), opérations de confinement et récupération en haute mer, près de la source de pollution, opérations de protection, déviation et confinement en zone côtière, et mise en œuvre des barrages de fortune. La présentation a tenu compte des moyens de lutte très limités en Guinée-Bissau pour mettre en évidence l'importance de ces barrages.
- L'utilisation des dispersants a fait l'objet d'une plus longue présentation le 2^{ème} jour de l'atelier.

Lors de ces présentations, les participants ont pris connaissance des moyens possibles à déployer. Ils ont aussi pris conscience de l'importance d'une coopération bilatérale avec les pays limitrophes, voire régionale dans le cadre de la Convention d'Abidjan, et internationale dans le cadre de la Convention OPRC90 pour la mise en œuvre de tels moyens en cas de déversement.

Les techniques de lutte sur le littoral et la gestion des déchets

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Les techniques de lutte sur le littoral ont été présentées en intégrant :

- L'évaluation de la situation, la définition des priorités de protection des zones vulnérables, en tenant compte des différents types de côte et du comportement du pétrole : quelles portions de littoral nettoyer et quand arrêter le nettoyage ?;
- Les opérations de nettoyage : l'organisation des travaux, les différentes phases du nettoyage (Phase 1 : nettoyage grossier ; Phase 2 : nettoyage des plages et rochers ; Phase 3 : nettoyage fin) et les techniques de nettoyage selon les milieux ;
- Une vue générale de la gestion des déchets récupérés.

Le Concept de « Tier response »

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

La présentation du concept du "Tier Response", qui guide la préparation à la lutte contre les déversements, a été menée en mettant en évidence la relation entre les 3 niveaux du Tier Response et l'enclenchement des plans locaux, et du plan national de lutte.

Les étapes de développement et contenu du plan national d'intervention d'urgence : Contenu du plan stratégique

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Jean-Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI

Un plan national doit préciser la politique nationale d'intervention contre les déversements d'hydrocarbures (incluant la politique nationale d'utilisation des dispersants) sur la base d'une analyse des risques de pollution par hydrocarbures et de ses conséquences possibles. Cette session a présenté la démarche logique de la définition d'une telle politique et les étapes de réalisation du plan stratégique.

Les participants ont identifié les principaux risques de déversement en Guinée-Bissau, à savoir :

- Trafic maritime ;
- Trafic portuaire de Bissau ;
- Centrale énergétique au fuel de Bissau ;
- Dépôt pétrolier au port de Bissau ;
- Exploration offshore en cours (Projet en cours).

La cartographie des zones vulnérables : objectifs, contenu, méthode de développement, utilisateurs

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Les principes de la cartographie de la vulnérabilité des côtes ont été présentés en incluant en prenant en compte les recommandations internationales de l'OMI et de l'IPIECA. Ils comprenaient :

- le rôle des cartes dans la préparation à la lutte et pendant la lutte contre la pollution ainsi que l'importance de développer les cartes hors temps de crise et les étapes de développement en relation avec l'élaboration du PNIU ;
- les impacts possibles d'une pollution par hydrocarbures sur la base d'illustration ;
- les thèmes qui composent les cartes de vulnérabilité des côtes (basés sur la vulnérabilité générale de la côte et des berges d'après l'indice ESI, les ressources biologiques vulnérables, les activités socio-économiques et usages vulnérables, les ressources logistiques et opérationnelles, et les sources de pollutions) ; et
- les différents types de cartes (stratégiques, tactiques et opérationnelles) en fonction des utilisateurs (décideurs, responsables sur zone, chefs d'équipe).

Les travaux cartographiques exploités par le GTP/IE ont été présentés par Mme Aissa Regalla (IBAP). Les données sources de ces cartes sont disponibles au format SIG auprès de l'IBAP, de l'IUCN, et du laboratoire de géographie français (LETG GEOMER, de l'Université de Bretagne Occidentale). Ces données concernent presque toutes les thématiques de la cartographie des zones vulnérables aux pollutions par hydrocarbures et constituent en cela un atout conséquent pour la réalisation d'un tel projet et l'identification des sites les plus vulnérables.

Lors de cette présentation, les participants ont identifié :

- L'autorité en charge de la gestion du projet de cartographie des zones vulnérables aux pollutions par hydrocarbures : le Secrétaire d'État à l'Environnement et au Tourisme ;

- L'institution en charge de la réalisation technique des cartes de vulnérabilité : La Cellule d'Information Géographique.

Les dispersants – nature / efficacité / conditions d'utilisation

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Leur nature, rôle, efficacité, avantages et inconvénients, conditions d'utilisation, impacts possibles ainsi que les moyens de dispersion aériens et maritimes ont été présentés. De nombreuses questions ont permis d'introduire la présentation suivante.

Les dispersants – éléments de la politique nationale d'utilisation des dispersants

Jean-Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI

Le contenu et les étapes de développement de la politique nationale d'utilisation des dispersants ont été décrits. Les éléments de décision pour l'utilisation des dispersants ont ensuite été traités en abordant notamment le principe de NEBA (l'analyse du bénéfice net environnemental) et le rôle des cartes de vulnérabilité. Enfin, le contenu d'une politique nationale d'utilisation des dispersants a été présenté.

Un modèle en portugais de la politique nationale d'utilisation des dispersants a été laissé aux participants.

Le Groupe de travail sur le pétrole et les autres industries extractives

Mário Biague, Participant (CAIA)

Le rôle, les membres du groupe, les objectifs, les actions ainsi que les perspectives du groupe de travail sur le pétrole et les autres industries extractives ont été présentés par la CAIA.

Les étapes de développement et contenu du plan national d'intervention d'urgence : contenu du plan opérationnel

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Jean-Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI

Chaque incident de déversement accidentel d'hydrocarbures est spécifique. Cependant, pour que l'intervention puisse être entreprise rapidement et de manière efficace, il est essentiel que le PNIU s'appuie sur :

- un Point Focal National en charge de recevoir et diffuser l'alerte (assurant une veille 24 heures sur 24) doté de procédures claires d'alerte et de notification ;
- une définition claire et précise des responsabilités pour l'alerte, l'évaluation initiale de l'incident, la mobilisation et l'intervention ;
- une organisation (re)connue de tous, en particulier en ce qui concerne les rôles et responsabilités de chaque organisation tant au niveau local que national ;
- une définition précise des modalités de la coopération nationale entre les secteurs publics et privés (l'industrie pétrolière) ;
- une définition précise des modalités de l'appel à une assistance extérieure dans le cas d'un sinistre de grande ampleur, notamment :
 - l'appel à cette assistance et, en particulier, les moyens financiers pour permettre que cette aide puisse être débloquée rapidement ;
 - la réception des moyens (matériels, produits et personnels) dans le pays et les procédures pour gérer les problèmes de douane, d'immigration, d'autorisation de vol y compris pour des vols à basse altitude et pour l'épandage de dispersants ; et
 - la prise en charge du matériel et du personnel depuis leur arrivée jusqu'à leur lieu de stockage ou de déploiement sur les sites.

Afin que l'ensemble des éléments ci-dessus soient traités lors du développement du PNIU, les experts ont présenté :

- la structure organisationnelle générale de la lutte en décrivant l'Etat Major de Crise et les fonctions gérées par les différentes cellules qui la compose (planning, opération, logistique, finance / administratif et juridique) ; et
- les étapes de la lutte (alerte, la mobilisation, la gestion de la lutte).

Convention MARPOL

Jean-Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI

La convention MARPOL 73/78 sur la prévention et notamment les annexes relatives à la pollution du milieu marins et côtiers ont été présentées en s'appuyant sur des cas concrets en République Démocratique du Congo. Les discussions relatives à cette convention ont mis en évidence les enjeux et les intérêts pour la Guinée-Bissau de ratifier cette convention et ses annexes.

Les Conventions Internationales relatives à l'indemnisation des coûts et des dommages consécutifs aux pollutions accidentelles par hydrocarbures des navires pétroliers

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Jean-Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI

Les conventions internationales relatives à l'indemnisation des coûts et des dommages consécutifs aux pollutions accidentelles par hydrocarbures des navires pétroliers (CRC 92 et Fonds 92) mais aussi par les hydrocarbures de soute (BUNKER 2001) et les SNPD transportés par voies maritimes (HNS 96) ont été présentées. Les débats sur ce sujet ont mené à une prise de conscience de l'importance d'une ratification de ces conventions.

7. Résumé des Travaux

Les sessions de travail ont été menées en séance plénière à la suite des présentations et des discussions mais aussi en groupe de travail.

Identification des autorités nationales en charge de la réalisation du plan national de lutte

Le contexte politique de la Guinée-Bissau et les pouvoirs de décision des participants n'ont pu permettre d'identifier les institutions nationales pour chaque fonction de la lutte dans la structure organisationnelle de lutte proposée.

Cependant les participants ont souhaité que :

- l'autorité en charge de la préparation et de la lutte soit l'autorité en charge de la préservation de l'environnement, à savoir le Secrétariat d'Etat à l'Environnement et au Tourisme ;
- le point de contact opérationnel de l'alerte puisse bénéficier des moyens de communication nécessaire à cette fonction ;
- l'autorité en charge de la gestion du projet de cartographie de zones sensibles soit aussi l'autorité en charge de la préservation de l'environnement (SEAT) ; et que
- l'institution en charge de la réalisation de cartes de sensibilité soit la Cellule d'Information Géographique.

Développement d'un plan d'action

Les participants organisés en 3 groupes de travail ont rempli la « Matrice de Préparation » en identifiant les actions à réaliser en priorité. Les actions prioritaires qui ont été identifiées sont les suivantes :

- la ratification des conventions internationales et mise en place d'accord bilatéraux ;
- la désignation officielle des autorités en charge de la préparation et de la lutte ;
- la mise en place d'un groupe de travail ;
- la réalisation d'un plan opérationnel ;
- l'identification des zones les plus sensibles et des zones à risques ; et
- l'acquisition d'un minimum d'équipement de lutte.

(Se référer à l'Annexe 8 pour le plan d'action).

Proposition des recommandations de l'atelier

Les participants organisés en 3 groupes de travail ont émis les recommandations générales de l'atelier. Ces recommandations ont été discutées, complétées et approuvées en séance plénière puis traduites en portugais par Mme Aissa Regalla (IBAP).

(Se référer aux recommandations page 16).

8. Résumé de la cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture débutée à 14h30 a été organisée en trois étapes et s'est terminée à 16h00. Elle était constituée de :

- la présentation des résultats de l'atelier ;
- la remise des certificats et des supports de cours ;
- des mots de remerciement des participants ; et
- du discours de clôture.

Les principaux résultats de l'atelier ont été présentés par le représentant de l'IPIECA tandis que les recommandations émises en session de travail ont été lues par Seynabu Faye de Almeida (Ministério de Administração Territorial e Poder Local).

Les certificats et les supports de cours contenus dans une clé USB ont été ensuite remis aux participants par le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme, Dr. Agostinho da Costa, et le représentant de l'OMI, Mr. Jean-Paul Mwamba Nyembo.

Les discours de clôture ont été menés :

- par Son Excellence Mr le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme ;
- en présence du Mr le Directeur Général de l'Environnement ;
- par Mr. le Représentant de l'OMI ;
- par Mr. le Représentant de l'Instituto Marítimo Portuário ; et
- par Mr. l'Inspecteur Général à l'Environnement.

Lors de son discours, le Représentant de l'OMI a remercié et encouragé les efforts menés par les institutions nationales de la Guinée-Bissau à se doter d'un plan national d'intervention d'urgence. Il a rappelé que cet atelier constitue une 1^{ère} étape à la réalisation d'un tel document et que les conclusions et recommandations émises seront transmises rapidement à l'OMI et l'IPIECA. Enfin, il a remercié, au nom de l'OMI et de l'IPIECA, l'implication des participants lors de cet atelier.

(Se référer à l'Annexe 6 pour le Discours de clôture de Mr. le Représentant de l'OMI).

Son Excellence, Mr. le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme après avoir remercié les acteurs nationaux (GTP/IE et APGB), et les institutions internationales (OMI et IPIECA) pour leur participation et soutien à la réalisation de cet atelier, a rappelé l'importance de se doter d'un plan national de lutte pour la préservation et la transmission des ressources environnementales aux générations futures. Il a aussi assuré tout son engagement pour la création des conditions propices au développement, à l'approbation et à l'opérationnalité du plan d'urgence national.

(Se référer à l'Annexe 7 pour le Mot Discours de clôture de Son Excellence Mr. le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme).

9. Recommandations

Recommandations en français

Les participants de l'atelier pour l'élaboration d'un Plan National d'Intervention d'Urgence de la Guinée Bissau ont émis les recommandations suivantes :

Sur le cadre juridique et institutionnel :

1. En vue de faciliter la possibilité d'accès à une assistance internationale en cas de déversements majeurs d'hydrocarbures et autres substances dangereuses, l'atelier recommande que la Guinée-Bissau ratifie la Convention OPRC 90 et le Protocole OPRC/HNS.
2. En vue d'assurer un accès à une indemnisation des coûts de nettoyage et des dommages consécutifs à des déversements d'hydrocarbures par navires pétroliers et les substances nocives et potentiellement dangereuses, l'atelier recommande que la Guinée-Bissau ratifie les conventions internationales de l'OMI suivantes:
3. Convention sur la Responsabilité Civile 1992 (CRC 92) ;
4. Convention créant le FIPOL de 1992 (FUND 92) ;
5. Convention Bunker 2001 ;
6. Convention HNS ;
7. L'atelier recommande qu'une assistance soit demandée à l'OMI pour :
8. L'organisation d'un séminaire spécifique sur les conventions OPRC 90, CRC 92, FUND 92; en vue de montrer l'importance de ces conventions aux autorités nationales ;
9. La mise à disposition d'un expert juridique afin d'aider au processus de ratification et à la mise en place de la législation spécifique au niveau national, pour assurer sa conformité avec les dispositions des conventions ;
10. Les participants recommandent au Ministère des Affaires Etrangères de déposer l'instrument de ratification de la convention MARPOL 73/78 à l'OMI ;
11. Les participants recommandent que l'autorité nationale compétente pour la préparation et la mise en œuvre du plan national de lutte en cas d'incident soit l'autorité en charge de la protection et la préservation de l'environnement et que cette autorité soit légitimée par un texte réglementaire ;
12. L'atelier sollicite l'OMI et l'IPIECA pour l'obtention, en portugais, des conventions internationales en matière de préparation, de lutte, de coopération et d'indemnisation.

Sur le développement d'un Plan National d'Intervention d'Urgence pour la Guinée-Bissau:

13. L'atelier attire l'attention des autorités de la Guinée-Bissau sur les risques de déversements présentés en particulier par les navires pétroliers et ceux transportant des substances nocives et potentiellement dangereuses passant au large des côtes, mais aussi au trafic portuaire et aux installations à terre source de pollutions pétrolières ;
14. L'atelier recommande qu'un plan national d'intervention d'urgence soit élaboré le plus rapidement possible au vue des risques et des ressources sensibles pouvant être impactées ;
15. L'atelier sollicite l'assistance de l'OMI et l'IPIECA dans la réalisation du PNIU à travers un appui technique ;
16. L'atelier recommande l'identification de l'Autorité pouvant agir au nom de l'Etat pour requérir ou fournir de l'assistance ;
17. L'atelier recommande l'identification du point focal contact de l'alerte et la mise à disposition de matériel de communication lui permettant de réaliser cette mission ;
18. L'atelier recommande la mise en place d'un comité de réalisation et de suivi et des travaux pour l'élaboration du PNIU sous la conduite de l'autorité en charge de la préservation et de la protection de l'environnement ; ce comité sera composé des représentants des institutions nationales, de l'industrie pétrolière, de l'industrie minière, des ports, des municipalités et des ONGs. L'atelier recommande qu'au sein de ce comité soit identifié un « noyau dure » de représentants de ces institutions ;
19. L'atelier recommande la réalisation des cartes de vulnérabilités afin d'identifier les zones les plus sensibles et d'élaborer des stratégies de lutte en vue de leur préservation ;
20. L'atelier recommande les institutions suivantes pour le développement des cartes de vulnérabilité :
 - autorité en charge de la gestion du projet de cartographie : l'autorité en charge de la préservation et de la protection de l'environnement ;
 - institution en charge de la réalisation technique : Cellule d'Information Géographique ; et
 - les institutions pouvant apporter leur expertise et soutien sont à identifier par le groupe de travail dédié au PNIU ;
21. L'atelier recommande le soutien de l'OMI et de l'IPIECA pour l'assistance technique au développement des cartes de vulnérabilité ;
22. L'atelier recommande le développement d'une politique nationale d'utilisation des dispersants sur la base des résultats fournis par la cartographie de la sensibilité au vue des enjeux environnementaux et des impacts possibles de ces produits ;
23. L'atelier recommande la constitution d'un fond d'intervention d'urgence pour appuyer la mise en œuvre du PNIU en sollicitant la participation active des opérateurs privés, publics, des ONGs, des différentes institutions de l'Etat et des partenaires au développement (Banque Mondiale, OMI, PNUD, etc.) ;
24. L'atelier recommande que la Guinée-Bissau s'attache à passer des accords avec les pays limitrophes (Sénégal et Guinée-Conakry), pour permettre une coordination des actions et des moyens en cas d'incident ;
25. L'atelier recommande une assistance de l'OMI et de l'IPIECA pour la réalisation de tels accords d'assistance et de coopération ;
26. L'atelier recommande la formalisation d'un cadre de coopération entre le Gouvernement, et l'industrie pétrolière et minière, et les ONGs dans le cadre de la préparation et de la lutte contre les déversements pétroliers ou des substances nocives dans le milieu marin ;
27. L'atelier recommande la sensibilisation des autorités, communautés locales et régionales à la problématique de pollution par hydrocarbures et SNPD et de les associer dans la mise en œuvre du PNIU ;
28. L'atelier recommande aux industries pétrolières et autorités portuaires de se doter d'un plan de lutte sectoriel et que ce dernier soit conforme aux dispositions du PNIU ;

29. L'atelier recommande aux autorités nationales, aux industries pétrolières et aux autorités portuaires d'avoir un minimum d'équipement de lutte et de communication pour faire face à des pollutions de niveau Tier 1 ;
30. L'atelier recommande à l'OMI l'assistance pour l'élaboration d'un document programme en vue de l'acquisition d'équipement de lutte.

Recommandations en portugais

As recomendações formuladas no ateliê são:

→ Quadro Jurídico e institucional:

- Com vista a facilitar a possibilidade de acesso a uma assistência internacional em caso de derrame importante de hidrocarbonetos e outras substâncias nocivas, o atelier recomenda que a Guiné-Bissau ratifique a Convenção OPRC 90 e o Protocolo OPRC/HNS ;
- Com vista a assegurar um acesso a indemnização dos custos de limpeza e de danos consecutivos au derrame de hidrocarbonetos pelos navios petrolíferos e de substancias nocivas e potencialmente perigosas, o ateliê recomenda que a Guiné-Bissau ratifique as Convenções internacionais da OMI:
 - Convenção sobre a Responsabilidade Civil 1992 (CLC 92) ;
 - Convenção que cria o FIPOL de 1992 (FUND 92) ;
 - Convenção Bunker 2001 ;
 - A Convenção HNS.
- O ateliê recomenda que uma assistência seja pedida a OMI para:
 - A organização de um seminário específico sobre as Convenções OPRC 90, CLC 92, FUND 92, para mostrar a importância destas convenções às autoridades nacionais ;
 - A disponibilização de um perito jurídico para ajudar no processo de ratificação e de implementação da legislação específica ao nível nacional e para assegurar a sua conformidade com as disposições das convenções ;
 - Que o Ministério dos Negócios Estrangeiros leve o Instrumento de ratificação da Convenção MARPOL 73/78 à l'OMI ;
- Os participantes recomendam que a autoridade nacional competente para a preparação e a implementação do plano nacional de luta em caso de acidente seja a autoridade em cargo da proteção e da preservação do ambiente e que esta autoridade seja legitimada por um texto regulamentar ;
- O ateliê solicita à OMI e IPIECA a tradução para português das convenções internacionais em matéria de preparação, de luta, de cooperação e indemnização.

→ Plano Nacional de Intervenção de Urgência para a Guiné-Bissau:

O Ateliê recomenda o que segue:

- Atira a atenção das autoridades da Guiné-Bissau sobre os potenciais riscos de derrame em particular oriundos de navios petrolíferos e os que transportam substâncias nocivas potencialmente perigosa que passam ao largo das costas, mas também para o tráfico portuário e as instalações a terra de fontes de poluição petrolífera ;
- Que um plano nacional de intervenção seja elaborado o mais rápido possível com vista aos riscos e as fontes sensíveis que poderão ser impactados ;
- Que seja solicitado uma assistência a OMI e IPIECA na realização do PNIU através de um apoio técnico ;
- Que seja identificada a Autoridade que poderá agir em nome do Estado para solicitar e fornecer assistência ;

- Que seja identificado o ponto focal contacto de alerta e que seja posto a disposição materiais de comunicação que o permitam de realizar esta missão ;
- Que seja criado um comité de realização e de seguimento dos trabalhos para a elaboração do PNIU sob orientação da autoridade encarregue da preservação e da proteção do ambiente; Este comité será composto de representantes das instituições nacionais, da indústria Petrolífera, da indústria mineira, dos portos, das municipalidades e das ONGs ;
- Que no seio deste comité seja identificado um “núcleo” de representantes destas instituições ;
- Que as cartas de vulnerabilidade sejam realizadas para identificar as zonas mais sensíveis e elaborar estratégias de luta com vista a sua preservação ;
- Que seja contactado as seguintes instituições para desenvolver as cartas de vulnerabilidade:
 - Autoridade em cargo da gestão do projeto de cartografia: autoridade encarregue de preservação e proteção do ambiente ;
 - Instituição em cargo da realização técnica: Célula de Informação Geográfica (SIG) ;
 - As instituições podendo trazer as suas expertises e apoio deverão ser identificadas para o grupo de trabalho dedicado ao PNIU.
- Que seja solicitado o apoio da OMI e do IPIECA para assistência técnica durante a elaboração das cartas de vulnerabilidade ;
- Que seja elaborada uma política nacional de utilização dos dispersantes na base dos resultados fornecidos pela cartografia da sensibilidade tendo em conta a importância ambiental e os impactos possíveis destes produtos ;
- Que seja constituído um fundo de intervenção de urgência para apoiar na implementação do PNIU solicitando a participação ativa dos operadores privados, públicos, ONGs, diferentes instituições do Estado e parceiros ao desenvolvimento (Banco Mundial, OMI, PNUD, etc.) ;
- Que a Guiné-Bissau pense em assinar acordos com países vizinhos (Senegal e Guiné-Conacri), para permitir uma coordenação das ações e dos meios em caso de problema ;
- Que seja solicitado a assistência da OMI e da IPIECA para a realização do dito acordo de assistência e de cooperação ;
- Que seja formalizado um quadro de cooperação entre o Governo e a indústria petrolífera e mineira, e as ONG no âmbito da preparação e da luta contra o derrame do petróleo ou de substâncias nocivas no meio marinho ;
- Que as autoridades locais e regionais sejam sensibilizadas na problemática de poluição pelos hidrocarbonetos e SNPD e os associar na implementação do PNIU ;
- Que as indústrias petrolíferas e as autoridades portuárias sejam dotados de um plano de luta sectorial e que esteja em conformidade com as disposições do PNIU ;
- Que as autoridades nacionais, as indústrias petrolíferas e as autoridades portuárias tenham um mínimo de equipamento de luta e de comunicação para enfrentar as poluições de Tipo1 ;
- Que a OMI dê assistência para a elaboração de um documento programa com vista a aquisição de equipamento de luta.

10. Conclusion

Cet atelier a bénéficié d'une représentation de la plupart des structures nationales de la Guinée-Bissau ainsi que de la présence de représentants de l'industrie privée, d'ONGs, et d'une participation active de l'ensemble des participants. Ceci a permis la tenue de discussions denses et fructueuses qui ont abouties à des résultats permettant d'initier le développement d'un PNIU contre les pollutions marines accidentelles, avec le soutien continu du projet GI WACAF (La Guinée-Bissau n'a pas, à l'heure actuelle, de PNIU en place ou en cours de développement).

Cet atelier a contribué à mettre en évidence l'importance de la ratification des conventions internationales en matière de prévention, de préparation, de coopération et d'indemnisation par les autorités de la Guinée-Bissau, mais aussi les bénéfices d'une coopération entre le gouvernement et l'industrie pétrolière pour le développement d'un PNIU.

Il a aussi renforcé les capacités techniques des participants concernant la préparation et la lutte contre les pollutions marines accidentelles par les hydrocarbures et autres substances nocives et potentiellement dangereuses.

L'atelier a permis de :

- de mettre en évidence l'implication et le rôle du Secrétariat d'Etat à l'Environnement et au Tourisme dans la préparation et la lutte contre les pollutions marines accidentelles ;
- d'identifier les principales institutions dans la réalisation du projet de cartographie des zones sensibles ; et
- d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre pour renforcer les capacités de lutte en Guinée-Bissau.

L'atelier a aussi montré les enjeux spécifiques de la lutte contre les pollutions accidentelles en Guinée-Bissau à savoir : la très grande richesse biologique de la Guinée-Bissau ayant une importance régionale et dont dépend les populations locales, mais aussi la confluence des courants au Nord et au Sud de la Guinée-Bissau et l'influence de ces derniers dans le système de mangroves deltaïques de la Guinée-Bissau, impliquant que toute pollution proche des côtes de la Guinée-Bissau se dirigera automatiquement vers des zones sensibles. Il a aussi été mis en évidence les risques dus au trafic marchand et pétrolier, aux installations pétrolières littorales, ainsi qu'au développement futur de l'exploration pétrolière au large de l'archipel de Bijagos. Enfin les besoins en formation et en moyens de lutte, notamment en moyens de communication ont été clairement identifiés.

L'atelier a aussi clairement démontré l'intérêt et la volonté des différents intervenants à travailler de concert avec le SEAT pour se doter d'un PNIU et augmenter les capacités du pays à faire face à des pollutions accidentelles afin de protéger son environnement.

La synthèse de l'évaluation de l'atelier par les participants est décrite en Annexe 9.

Annexe 1. Programme

Jour 1 : Mardi 04 Septembre 2012	
	Cérémonie d'Ouverture
09h00	Enregistrement des participants
09h30	Cérémonie d'Ouverture : <ul style="list-style-type: none">- Discours d'introduction- Discours d'ouverture- Discours du représentant de l'OMI/IPECA
10h30	Pause Café
	Introduction
11h00	Présentation des activités du Projet GI WACAF et objectif de l'atelier Christophe Carrié, Consultant IPECA
11h15	Vidéo de l'IPECA: « Working together » / « Travaillons ensemble »
	Le cadre juridique de la coopération internationale
11h30	La Convention OPRC et ses implications Christophe Carrié, Consultant IPECA Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI
12h45	Pause Déjeuner
	Stratégies de lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures
14h00	Le comportement et vieillissement des hydrocarbures Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI
14h30	Les techniques de lutte en mer <ul style="list-style-type: none">- Surveillance des nappes,- Utilisation de dispersants,- Confinement et récupération des hydrocarbures en mer. Christophe Carrié, Consultant IPECA
15h30	Pause café
16h00	Les techniques de lutte sur le littoral et la gestion des déchets <ul style="list-style-type: none">- la protection des sites sensibles- le nettoyage des côtes polluées,- la gestion des déchets : règles et principe, transport, stockage, traitement final. Christophe Carrié, Consultant IPECA
17h00	Fin de la journée

Jour 2 : Mercredi 05 Septembre 2012

Planification d'urgence : le plan stratégique

09h00	Le Concept de « Tier response » Christophe Carrié, Consultant IPIECA
09h30	Les étapes de développement et contenu du plan national d'intervention d'urgence Contenu du plan stratégique Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI
10h30	Pause café
11h00	Les étapes de développement et contenu du plan national d'intervention d'urgence (suite) Contenu du plan stratégique Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI
11h30	La cartographie des zones sensibles : objectifs, contenu, méthode de développement, utilisateurs Christophe Carrié, Consultant IPIECA <ul style="list-style-type: none">• Discussion sur les risques / sources de pollution• Discussion sur les zones sensibles du pays• Discussion sur les autorités et organisations en charge du développement des cartes de vulnérabilité
12h30	Pause déjeuner
14h00	Les dispersants – nature / efficacité / conditions d'utilisation Concept du NEBA Christophe Carrié, Consultant IPIECA
14h30	Les dispersants – éléments de la politique nationale d'utilisation des dispersants Christophe Carrié, Consultant IPIECA Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI
15h00	Pause café
15h30	Les dispersants – éléments de la politique nationale d'utilisation des dispersants Discussion pour la mise en place d'une politique nationale d'utilisation des dispersants Christophe Carrié, Consultant IPIECA Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI
17h00	Fin de la journée



Jour 3 : Jeudi 06 Septembre 2012

Planification d'urgence : le plan opérationnel

09h00	Développement d'un plan opérationnel <ul style="list-style-type: none">- Autorité national compétente- Alerte et notification en cas de déversement Christophe Carrié, Consultant IPIECA Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI Participants
10h30	Pause café
11h00	Développement d'un plan opérationnel <ul style="list-style-type: none">- Rôles et responsabilités- Structure organisationnelle de la lutte – échelle nationale / provinciale- Coopération nationale entre les secteurs publics et privés Christophe Carrié, Consultant IPIECA Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI Participants
12h30	Pause déjeuné
14h00	Discussion sur le plan opérationnel en Guinée-Bissau
15h30	Pause café
16h00	Les Conventions Internationales relatives à l'indemnisation des coûts et des dommages consécutifs aux pollutions accidentelles par hydrocarbures des navires pétroliers <ul style="list-style-type: none">- Convention sur la Responsabilité Civile (1992)- Convention portant création du Fonds International d'Indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (1992) et le Fonds supplémentaire.- Aspects pratiques de l'indemnisation : les demandes d'indemnisation et les conditions de leur recevabilité- Convention BUNKER 2001- Convention HNS Christophe Carrié, Consultant IPIECA Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant OMI
17h00	Fin de la journée



Jour 4 : Vendredi 07 Septembre 2012

Plan d'actions et planning

09h00	Groupe de travail : <ul style="list-style-type: none">– Plan d'action pour l'élaboration du plan national d'intervention d'urgence (matrice de préparation)
10h30	Pause café
11h00	Groupe de travail : <ul style="list-style-type: none">– Priorisation des actions identifiées, définition des rôles et responsabilités– recommandation
12h30	Pause déjeuner
Cérémonie de Clôture	
14h00	Synthèse et rapport – Adoption du rapport de l'atelier
15h30	Pause café
16h00	Cérémonie de clôture de l'Atelier <ul style="list-style-type: none">– Lecture des recommandations– Discours de clôture de Mr. le Ministre ou de son représentant
17h00	Fin de la journée



Annexe 2. Liste des Participants

Ord.	Nome e apelido	Instituição	Telefone	E-mail
01	Frederic Airaud	UICN	5302154	frederic.airaud@iucn.org
02	Aliu Gomes	CAIA	5353801	objetivo26@hotmail.com
03	Florentino Mango	SEAT	5536849	unurianmango@gmail.com
04	João Raimundo Lopes	SEAT	6669072	jraylopes@yahoo.com
05	Cherno Luis Mendes	Inst. Nac. Meteorologia	6606438	cherno_lm@yahoo.fr
06	Inluta Incom	CIPA	6711825	i_incom66@yahoo.com.br
07	Fernando Mendes	Estado Maior de Marinha Nacional	6636771/5359824	-----
08	Anselmo da Silva	Bombeiros	5773734	-----
09	Amadu Jaló	ROTTERBI Lda	6635859/5297116	djonfere@hotmail.com
10	Carlos Nelson Sanó	FISCAP	5992104/6624900	nelsonsano@yahoo.com.br
11	Cesário Augusto Nunes Correia	Direcção Geral de Indústria	6672386	correia.cesario.@gmail.com
12	Seynabu Faye de Almeida	Ministério de Administração Territorial e Poder Local	6626241/6626241	seyna88@hotmail.com
13	Marão Bucal	PETROGUIN	6614760/5514760	marao Bucal@hotmail.com

Ord.	Nome e apelido	Instituição	Telefone	E-mail
14	Carlos Vaz da Cunha	Instituto Marítimo Portuário	6602317	cavacu58@yahoo.com.br
15	Quintino Quene	Direcção Geral das PESCAS	7202330	quintinoqueni@hotmail.com
16	Aissa Regalla	IBAP	6740307	aissa.regalla1@hotmail.fr
17	Ibraima Aruna Buaró	SEAT	5532249	ibraimaarunabuaro@hotmail.com
18	Augusto Nhaga	SEAT	5288046	nhagaaugusto@yahoo.com.br
19	António Pansau N'dafa	SEAT	5363408	pansauau69@hotmail.com
20	Edinilson Augusto da Silva	CAIA	5420420	maedy01@yahoo.com.br
21	Januário José Biague	ONG Airhomar	5905895	airhomar@yahoo.com.br
22	Daniel Rodrigues	INEP	5771438	rodanlopvi@yahoo.com.br
23	Mama Saliu Embaló	Forças Aéreas	5400495	embalomamasaliu@yahoo.com.br
24	Agostinho da Silva Cá	Direcção Geral da Energia	5208007	quita_a@yahoo.com.br
25	Filipe Manuel Monteiro	CAIA	6948558	monmafil@yahoo.com.br
26	Guilherme da Costa	Inspector Geral Ambiente	6623864/5804392	g_costa69@yahoo.com.br
27	Lara Évora Robalo	SEAT/Assessora Turismo	5365555	elara200@yahoo.com.br
28	Moisés Lopes dos Santos	Direcção Geral de Turismo	5350658	moyz@live.fr

Ord.	Nome e apelido	Instituição	Telefone	E-mail
29	Seco Cassamá	SEAT	5908287/6912007	secocassama@yahoo.com.br
30	Ernesto Simão Costa	SEAT	6673998	ernesto.costa@yahoo.com.br
31	Roberto Vieira	Instituto Nacional de Estatística	5220027	babo92@hotmail.com
32	Mário Biague	CAIA	5935078	m_biague@yahoo.fr
33	Octavio Cabral	Ponto Focal GI WACAF	6732289/5288676	octavio_cabral@yahoo.com.br

Annexe 3. Discours d'introduction de Représentant du Président du Conseil d'administration de l'Institut Maritime et Portuaire

Sua Excelência Senhor Secretário de Estado de Ambiente e Turismo

Senhor Director Geral de Ambiente

Senhor Representante de GIWACAF

Senhor Representante de Grupo de Trabalho de Petróleo

Caros Participantes

Em nome do Senhor Presidente do Conselho de Administração do **Instituto Marítimo e Portuário (IMP)**, e em meu nome próprio, quero neste acto solene que se reveste de suma e transcendente importância, manifestar a nossa profunda gratidão a Secretaria de Estado de Ambiente e Turismo, na qualidade de organizador do evento:

Temos a consciência clara da importância deste atelier e de que o espaço que nos congrega e a dinâmica dos facilitadores, vai exigir de cada um de nós maior e melhor participação.

Pois, este atelier vai nos permitir aperfeiçoar as técnicas de concepção e elaboração de importante documento orientador e estratégico específico de trabalho, bem definidos vis-à-vis, aos objectivos de luta contra a poluição ambiental.

Minhas senhoras e meus senhores

O Instituto Marítimo e Portuário, que aqui represento, está convencido de que com o espírito de solidariedade cooperação que nos deve unir, o resultado de atelier que ora se inicia vai permitir que de facto a elaboração de **PLANO NACIONAL DE CONTINGENCIA**, que servirá de instrumento de trabalho, dinâmico, a ajustar permanentemente a evolução das políticas ambientais.

Antes de terminar e em nome do Presidente do Conselho de Administração do Instituto Marítimo Portuário, quero afirmar que temos a consciência clara das nossas responsabilidades, enquanto, Autoridade Marítima e Portuária, razão pela qual se nos oferece mais uma vez felicitar e solicitar a **SEAT**, uma maior atenção ao sector de formação e capacitação dos recursos humanos.

O sector de formação constitui a nossa preocupação, porque o desenvolvimento integrado, só é realista com quadros capacitados e permanentemente actualizados. Permitti-nos aprender a estar atento com as mudanças e aptos a interpretar os sinais de transformações paulatinas.

Para terminar em nome do **Instituto Marítimo e Portuário (IMP)** quero felicitar a **GIWACAF e seus parceiros IMO, IPIECA** e tantos outros, que tem prestado valiosos contributos na implementação do sector ambiental.

Igualmente estou convencido de que os facilitadores do atelier, saberão por em prática as suas capacidades pedagógicas comprovadas e experiencias plurais granjeadas em matéria ambiental e a forma exigente, que constituirão uma das contribuições para o sucesso do evento.

MUITO OBRIGADO!

Annexe 4. Allocution de bienvenue Mr. le Représentant de l'OMI

Excellence, Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au tourisme,
Monsieur le Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones Côtières,
Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames, Messieurs les Directeurs,
Monsieur le Représentant de l'Industrie pétrolière,
Mesdames, Messieurs,
Honorables invités,

L'honneur et la joie sont miennes ce matin pour prendre la parole, aux noms de Monsieur Efthimios Mitropoulos, Secrétaire Général de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et de Monsieur Brian Sullivan, Secrétaire Exécutif de l'Association mondiale de l'industrie pétrolière pour l'environnement et les affaires sociales (IPIECA), à l'occasion de l'ouverture de cet atelier sur la mise à jour du plan d'intervention de lutte contre les déversements des hydrocarbures en mer de la République de Guinée Bissau.

Comme vous le savez, cette importante rencontre, organisée par le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et tourisme, bénéficie de l'appui technique et financier de l'OMI et de l'IPIECA par le biais de l'Initiative Mondiale OMI/ IPIECA pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe à travers le projet GI WACAF.

Le projet GI WACAF, lancé en avril 2006 à Libreville au Gabon, vise à fédérer les dispositions pertinentes de la Convention internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (OPRC 90) et les pollutions par des substances nocives autres que le pétrole (HNS) dont nos pays côtiers du Golfe de Guinée courent les risques chaque jour à cause des activités d'exploration et d'exploitation du pétrole et du trafic de plus en plus croissant des navires qui traversent nos eaux. C'est ainsi que le projet GI WACAF assiste les pays de la Région à renforcer leurs capacités pour se préparer et à lutter contre les déversements des hydrocarbures et des substances nocives en mer.

Ce projet est soutenu par l'OMI et huit (08) compagnies pétrolières membres de l'IPIECA. Il couvre, aujourd'hui, 22 pays de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud.

Depuis le démarrage de ses activités, le projet a capitalisé d'importants résultats grâce aux actions de sensibilisation et de formation menées aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale ; parmi ces résultats, on peut citer :

- l'amélioration des cadres législatifs et réglementaires des pays de la zone WACAF avec la ratification et la mise en œuvre des conventions maritimes pertinentes de l'OMI en matière de protection de l'environnement marin ;
- la désignation, dans presque tous les pays, d'une autorité nationale chargée de la coordination des activités de prévention et de préparation à la lutte contre la pollution marine et, le cas échéant, de la conduite des opérations ;
- la disponibilité de plans de lutte contre la pollution marine au niveau national et d'un plan régional, qui vient d'être adopté par la 9ème conférence des parties de la convention d'Abidjan en avril 2011 à Accra.

Ledit plan, qui est l'aboutissement d'un long processus auquel la République de Guinée Bissau a activement participé, fixe le cadre de la prise en charge commune des événements de pollution du milieu marin. Il traduit ainsi

l'engagement politique des pays bénéficiaires du projet à unir leurs forces pour réduire au plus bas les risques de pollution ainsi que leur impact sur l'environnement marin dans la zone de la Convention d'Abidjan. L'OMI et l'IPIECA saluent l'avènement de ce cadre de coopération qui participe à la matérialisation du slogan de l'OMI « Une navigation plus sûre sur des océans plus propres ».

Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au tourisme, votre pays s'est inscrit résolument dans cette dynamique mondiale en ratifiant la convention des Nations Unies sur le droit de la mer et certaines conventions pertinentes de l'Organisation Maritime Internationale. Cependant d'autres conventions méritent d'être ratifiées en urgence en vue de rassurer sur le plan national et international la protection et la promotion des ressources marines de la Guinée Bissau. C'est notamment, les conventions OPRC 90, MARPOL 73/78, CRC 92 et FIPOL 92. Ainsi que la convention d'Abidjan de 1981 relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et du Sud avec son protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution en cas de situation critique.

Comme vous le savez, même les pays les plus avancés en développement, ne sont pas épargnés des risques des pollutions marines. C'est pourquoi ils se dotent tous des plans de prévention et d'intervention d'urgence pour contenir et éliminer les pollutions.

Ces risques sont aussi identifiés en Guinée Bissau au regard de l'important trafic de navires pétroliers et chimiques traversant le et aussi par la croissance de plus en plus des activités d'exploration et de production du pétrole dans le Golfe de Guinée. D'où l'urgence à prendre dès maintenant des mesures conservatoires pour prévenir toute forme de pollution qui porterait un lourd préjudice à ses ressources marines, à son économie et à la santé de sa population.

Il ne s'agit pas non seulement un devoir national de prendre des telles mesures, il s'agit également d'un devoir de solidarité sous-régional voire régional car les pollutions peuvent évoluer vers d'autres pays voisins.

Les objectifs de cet atelier seront entre autres d'identifier le cadre légal pouvant permettre la mise en œuvre du plan d'intervention, ainsi que les dispositifs à mettre en place comme réponse à toute éventualité de pollution, sans oublier l'organisation structurelle des personnes devant assurer l'intervention.

C'est pour cette raison, comme consultants, nous avons été mandatés pour concourir à la facilitation de la mise en place d'un cadre national et opérationnel d'intervention d'urgence de lutte contre les pollutions marines en Guinée Bissau.

Excellence **Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au tourisme**, la mise en œuvre d'un plan national d'intervention d'urgence sous votre impulsion et coordination, n'est pas une tâche du seul Ministre de l'Environnement. Il nécessite l'engagement participatif de tous les opérateurs publics et privés des secteurs pétroliers, miniers, portuaires et de transports maritimes. C'est la contribution de chacun des acteurs concernés en personnel ressource, en moyen logistique que financier en plus des moyens de l'Etat qui fera que le Plan National soit efficace.

Excellence Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au tourisme, nous ne saurions terminer ce propos, sans vous transmettre les messages de soutien de Messieurs Efthimios Mitropoulos et Brian Sullivan qui saisissent aussi cette occasion pour vous renouveler l'engagement de l'OMI et de l'IPIECA, à vous accompagner dans vos efforts pour protéger l'environnement marin de la République de Guinée Bissau.

Nous vous remercions de votre aimable attention.

Annexe 5. Discours d'ouverture du Mr. le Secrétariat d'Etat à l'Environnement et au Tourisme

Excelentíssimo Senhor Eng^o Carlos Nhate, Secretário de Estado de Transportes e Comunicação;

Excelentíssimo Senhor Representante do Grupo de Petróleo e Industrias Extrativas;

Excelentíssimo Senhor Presidente do Instituto Marítimo e Portuário;

Excelentíssimo Senhor Inspector Geral do Ambiente

Ilustre Senhor, Diretor Geral;

Distinto senhor Christophe CARRIÉ, Consultor da IPIECA- (Associação Mundial de Indústria Petrolífera para Ambiente e Assuntos Sociais);

Distinto senhor Jean-Paul NYEMBO, Consultor da OMI (Organização Marítima Internacional) e,

Senhores Participantes e personalidades presentes,

Minhas Senhoras e Meus Senhores,

Permitam-me em nome do Governo dirigido pela Sua Excelência Senhor Primeiro Ministro Eng. Rui Duarte de Barros, usar da palavra nesta cerimónia de abertura solene do ATELIER DE FORMAÇÃO PARA ELABORAÇÃO DO PLANO NACIONAL DE CONTINGÊNCIA DA REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU (PNIU-GUINÉ-BISSAU)

Antes, porém, queira saudar a honrosa presença dos Ilustres Representantes dos nossos parceiros de desenvolvimento (GI WACAF, IMO, IPIECA...), representantes das diferentes instituições concernentes aqui presentes, que, por um lado, a vossa presença para nós é um sinal inequívoco do engajamento total e, por outro lado, demonstra claro o engajamento substancial da tendência mundial no âmbito de luta contra a poluição marinha de origem dos hidrocarbonetos, ou seja, a poluição de origem do petróleo, permitindo assim, a conservação e a gestão dos nossos recursos naturais costeiros e marinhos.

Caros presentes,

Permitam-me lembrar-vos que, a Guiné-Bissau faz parte dos 22 países signatários da Convenção de Abidjan e cujas acções de reforço das capacidades são pressentidas graças aos esforços do Projecto da Iniciativa Mundial para África Ocidental, Central e Austral (GI WACAF).

No entanto, é importante frisar que a Guiné-Bissau, já beneficiou desse reforço da capacidade através das conferências que já foram organizadas pela GI WACAF e seus parceiros (IMO, IPIECA e GCLME), nomeadamente a Conferência de Point Noire/Republica do Congo em 2007, Yaoundé/Camarões 2009 e Lagos/Nigéria 2011.

Em Lagos, foi aí que, a Guiné-Bissau, à semelhança dos outros países da Iniciativa GI WACAF definiu o seu Plano de Acção e, cujo inicio do processo é a que estamos a assistir neste preciso momento.

A Região de que se trata, ou seja, as três Correntes: Canarias, Golfo de Guiné e Benguela fazem parte de um dos ecossistemas mais produtivos do mundo e a sua riqueza reside fundamentalmente nos recursos pesqueiros, reservas de petróleo, gases, minerais preciosos, turismo e uma importante diversidade Biológica marinha e costeira.

Em termos de assentamentos demográficos, esta região alberga mais de 300 milhões de habitantes. A maioria destes habitantes, as suas vidas e o bem-estar em geral dependem diretamente dos recursos existentes nas zonas costeiras e marinhas.

Então, sendo assim, há uma necessidade de continuarmos empenhados na luta pela conservação e combate às diferentes formas de poluição marinha e costeira.

Minhas Senhoras e Senhores,

A zona costeira e marinha que constitui a grande região da Convenção de Abidjan, assim como, as suas bacias hidrográficas estão dispostas a um grande risco proveniente das actividades antrópicas, tais como a Agricultura, indústria, Turismo, actividades mineiras e petrolíferas provocando assim várias degradações ambientais ao nível da zona costeira e marinha. Entretanto, é impreterível nestas condições adoptar aos nossos países de políticas, estratégias e planos de acções para fazer face a esses actos nefastos.

Minhas Senhoras e meus Senhores,

Este acto solene de abertura do atelier de formação para elaboração do PNIU-Guiné-Bissau, de qual tenho privilégio de presidir, na qualidade do Secretario de Estado do Ambiente e Turismo, é um marco histórico na medida em que a formação permitirá todos formandos uma aquisição de conhecimentos que servirão de base ou suportes técnicos no âmbito do processo da elaboração do Plano Nacional de Contingência da Guiné-Bissau.

A matéria que se pretende administrar nessa formação deverá em princípio acentuar-se no seguinte teor:

- Fornecimento de um Panorama Geral sobre as Convenções Internacionais ligadas à Poluição Marinha e suas Importâncias Jurídicas, nomeadamente a Convenção OPRC 90;
- Fornecimento de um Panorama Geral dos elementos chaves das estratégias de luta contra a poluição marinha;
- Discussão de política nacional de utilização dos Dispersantes;
- Precisão dos processos de desenvolvimento de um Plano Nacional de Contingência;
- Apresentação de uma estrutura de um Plano Operacional e a discussão de uma Estrutura Organizacional na Guiné-Bissau, identificando as autoridades competentes;
- Mapa de sensibilidade litoral.

Assim, caros irmãos, vamos todos aderir a este processo de forma participativa no sentido de permitir que as etapas tão importantes sejam coroadas de êxitos.

Minhas Senhoras e Meus Senhores,

Sendo a Guiné-Bissau, um país essencialmente costeiro, rico em recursos naturais do qual vivem e dependem directamente mais de 75% da sua população, pois, ela não poderia ficar indiferente neste processo.

Portanto, o Plano Nacional de Contingência da República da Guiné-Bissau deve ser um documento consensual de política que identifica as reformas administrativas, legislativas e institucionais, assim como os investimentos necessários para a resolução dos problemas de eventual poluição marinha.

Distintos senhores,

Esperamos que este processo em questão tenha as orientações claras, precisas e objectivas a fim de facilitar a elaboração do plano que permita um desenvolvimento durável que é um fim a que todos nós propomos.

É, pois, neste contexto a implementação dos compromissos assumidos pela Guiné-Bissau que vai pautar para o nosso desenvolvimento, tendo sempre presente que o país é solar de ecossistemas de valor internacional inquestionável, cujo equilíbrio requer acções concertadas.

Ao nosso nível, quero vos assegurar que, faremos tudo quanto necessário para criar condições que permitirão um desenrolar normal e eficaz para elaboração do plano em questão.

Minhas Senhoras e Meus Senhores,

Será imperdoável se eu tivesse terminado este discurso sem agradecer mais uma vez os parceiros de desenvolvimento (OMI, GI WACAF, IPIECA) pelo apoio dado para que este Atelier tenha lugar, ainda este agradecimento será extenso a todos os que de uma forma ou outra contribuíram para que este evento torne hoje uma realidade.

Permita-me caros presentes declarar aberto o ATELIER DE FORMAÇÃO PARA ELABORAÇÃO DO PLANO NACIONAL DE CONTINGÊNCIA DA REPÚBLICA DA GUINÉ-BISSAU.

Muito Obrigado

Annexe 6. Discours de clôture de Mr. le Représentant de l'OMI

**Excellence Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et Tourisme,
Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames, Messieurs les Directeurs,
Monsieur le Représentant de l'Industrie pétrolière,
Mesdames, Messieurs,
Honorables invités,**

Nous voilà au terme de l'atelier sur la conception du plan d'intervention de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer de la République de Guinée Bissau, auquel ont pris part une trentaine de représentants des structures publiques et privées, parties prenantes au plan national.

Monsieur le Secrétaire d'Etat, à l'ouverture de l'atelier, vous nous avez encouragés en affirmant l'engagement de la Guinée Bissau à atteindre le niveau des autres pays du Golfe de Guinée dans la protection des ressources marines. Nous pouvons vous assurer que vous avez pris le bon cap car les objectifs que nous nous sommes assignés pour cet atelier ont été atteints au regard des résultats obtenus.

Comme vous le constatez Excellence Monsieur le Secrétaire d'Etat, un pas important vient d'être fait par la République de Guinée Bissau dans le projet de planification d'urgence pour la lutte contre les pollutions pétrolières et des substances nocives potentiellement dangereuses.

Les consultants que nous sommes prendront vos recommandations et les transmettront dans un rapport à l'OMI et à l'PIECA de manière à obtenir rapidement l'assistance et l'encadrement nécessaire pour la finalisation de l'élaboration de votre Plan d'urgence.

Monsieur le Secrétaire Général, je terminerais mon propos en vous transmettant, les sincères remerciements des Messieurs Efthimos Mitropoulos et Brian Sullivan au Gouvernement de la République de Guinée Bissau pour cet engagement de pouvoir doter la Guinée Bissau de cet instrument stratégique qu'est le plan d'urgence.

En ce qui nous concerne, nous les consultants, nous vous remercions particulièrement, d'avoir mis à notre disposition un cadre agréable d'accueil et de travail qui nous a permis de nous acquitter avec succès de notre devoir de consultation.

Nous remercions également les participants à cet atelier qui ont élevé le niveau de débat afin de prendre en considération toutes les préoccupations nécessaire à la protection du milieu marin.

Nous félicitons aussi, la participation active de la femme dans cet atelier dont son apport a été déterminant dans l'atteinte des objectifs de l'atelier.

Nous n'allons pas oublier le savoir faire professionnel de votre cabinet et du personnel compétent que vous avez mis à notre disposition pour l'organisation matérielle de cet atelier.

OBRIGADO OBRIGADO MUITO OBRIGADO

Annexe 7. Discours de clôture de Son Excellence Mr. le Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Tourisme

Excelentíssimos Senhores Membros do Governo

Digníssimo Senhor representante do grupo de trabalho de
Petróleo e Outras Industrias Extractivas;

Digníssimos Senhores, Director-Geral e Inspector-Geral
do Ambiente,
Representante do CIPA e Consultores Internacionais;

Minhas Senhoras e Meus Senhores

Permitam-me em nome do Governo proceder este acto de encerramento do **Atelier de Formação para elaboração do Plano Nacional de Contingência da Guiné-Bissau**, cujo objectivo visa formar, capacitar, informar e sensibilizar os quadros nacionais que labutam neste importante domínio com vista a promover desenvolvimento económico versos conservação do ambiente e gestão durável dos recursos naturais e o bem-estar do povo Guineense.

Apraz-me, agradecer a **Organização Marítima Internacional (OMI), Associação Mundial de Industria Petrolífera para Ambiente e Assuntos Sociais (IPIECA), Iniciativa Mundial para Africa Ocidental, Central e Austral (GI-WACAF), Grupo de Trabalho de Petróleo e Outras Industrias Extractivas (GTP/IE) e Administração dos Portos da Guiné-Bissau (APGB)**, por tudo quanto fizeram para que este Atelier seja uma realidade. Ainda os meus agradecimentos serão extensivos aos Consultores internacionais de IPIECA e OMI respectivamente que, responderam de forma positiva ao convite formulado pelo Governo, e que, de forma sabia

souberam trazer a mesa, com os peritos nacionais os seus conhecimentos, permitindo a partilha de informações e experiencias durante os quatros dias de formação.

Caros participantes,

Durante os quatros dias de formação foi possível demonstrar a importância e a necessidade de elaboração do Plano Nacional de Contingência no país de forma a permitir a intervenção de maneira organizada em caso de gestão de Calamidades e Catástrofes, como por exemplo: luta contra a poluição marítima resultante do derrame dos hidrocarbonetos e outros tipos de produtos potencialmente nocivos.

Digníssimos participantes,

É importante que os guineenses vivam dos recursos que a natureza lhes deram e que augurem, por sua vez, lograr às gerações vindouras.

Para que tal ideal se concretize, temos que agir de forma coordenada para que cada um exerça as suas actividades de modo a permitir uma assunção das responsabilidades em prol da durabilidade destes recursos, tanto renováveis como não renováveis.

Aos parceiros de desenvolvimento, exortamos um acompanhamento ao Estado da Guiné-Bissau neste processo que teve início no dia 4 de Setembro do ano em curso.

Em nome do Governo, na qualidade de Secretario de Estado, quero assegurar todo o meu empenho em apoiar a criação das condições propícias para o desenvolvimento normal do processo de elaboração, aprovação e

Operacionalização do Plano Nacional de Contingência permitindo o cumprimento dos objectivos que presidirão a sua elaboração.

Permita-me, Digníssimos Participantes, declarar encerrado o **Atelier de Formação para elaboração do Plano Nacional de Contingência da República da Guiné-Bissau.**

Muito obrigado.

Annexe 8. Document support pour les groupes de travail

Groupe de travail sur le développement d'un Plan d'action pour le renforcement des capacités de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbure en mer.

Etape 1. Identification du statut et définition des priorités

1.1 Objectif de l'exercice :

Remplir la "Matrice de Préparation" ci-dessous pour évaluer le statut de préparation à la lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbure.

Identifier ensuite les actions à entreprendre en priorité pour chaque élément défini comme non mise en œuvre.

1.2 Comment remplir le formulaire ?

1. Identifiez le statut pour chaque élément de la "Matrice de Préparation".

Mise en œuvre : si oui cochez la case

2. Une fois la première étape complétée: Identifiez les actions prioritaires pour la mise en œuvre de chaque action de la "Matrice de Préparation".

- Action Prioritaire : cochez la case appropriée

Faible ; Moyenne ; Elevée

1. Législation : Adapter le cadre national légal et institutionnel et assurer la pérennisation du plan national d'urgence.		Mis en œuvre	Priorité Faible	Priorité Moyenne	Priorité Elevée
Ratification	Ratification de la Convention OPRC 90				X
	Ratification des Conventions CLC 92 et Fonds 92				X
Mise en œuvre	Mise en œuvre de la Convention OPRC 90				X
	Mise en œuvre des Conventions CLC 92 et Fonds 92				X
	Application des dispositions des conventions dans la législation nationale				X
Approbation	Approbation du Plan National d'Intervention d'Urgence				
	Approbation de la politique d'utilisation des dispersants				
Autres ?...					
2. Plan National d'Intervention d'Urgence: Mettre en œuvre un système de préparation à la lutte et de lutte standardisé		Mis en œuvre	Priorité Faible	Priorité Moyenne	Priorité Elevée
Système de gestion	Mise en place d'un coordinateur / groupe de travail national pour le développement du Plan National d'Intervention d'Urgence				X
	Développement d'un Plan National d'Intervention d'Urgence				X
	Système de gestion de crise			X	
	Systèmes d'alerte et de notification			X	
	Information du Public / Chargé des Affaires Publiques / Conseiller médiatique			X	
Politique	(Liste des dispersants approuvés, Zones d'épandage pré approuvées, Conditions of d'utilisation)			X	
	Politique de gestion des déchets			X	
	Politique de brûlage <i>in-situ</i>		X		
Évaluation du risque et cartographie de la vulnérabilité	Carte de vulnérabilité des côtes aux pollutions par hydrocarbures				X
	Modèle de dérive			X	
	Evaluation du risque				X
	Risque et scénarii de déversements			X	
Coordination avec les plans locaux	Intégration des plans locaux d'intervention d'urgence (port, terminaux)				X
	Intégration des plans d'intervention d'urgence des industries pétrolières			X	
Finance	Indemnités et procédures de demande d'indemnités			X	
	Engagement financier / Demandes d'indemnités / Suivi des demandes			X	
	Procédures d'échantillonnage et preuves				

3. Désignation d'une autorité: Garantir que toutes les autorités nationales requises (au regard des lois nationales, conventions internationales et du Plan National d'urgence) sont officiellement désignées.		Mis en œuvre	Priorité Faible	Priorité Moyenne	Priorité Elevée
Désignation	Autorité nationale compétente officiellement désignée et responsable de la préparation à la lutte et la lutte contre les pollutions par hydrocarbures				X
	Point(s) de contact opérationnel national responsable(s) de la réception et de la transmission des rapports de la pollution par hydrocarbures				X
	Organismes nationaux en charge de la préparation à la lutte et la lutte contre les pollutions par hydrocarbures				X
	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance				X
Autres ?...					
4. Accords transfrontaliers et assistance mutuelle: Garantir le développement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bilatérale et régionale.		Mis en œuvre	Priorité Faible	Priorité Moyenne	Priorité Elevée
Accords	Accords régionaux			X	
	Accords sous-régionaux			X	
	Accords bilatéraux				X
	Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte				X
Autres ?...					
5. Formation et exercice développés par le pays: Développer le niveau d'expertise et les compétences nationales.		Mis en œuvre	Priorité Faible	Priorité Moyenne	Priorité Elevée
Formation	Niveau d'introduction				X
	OPRC Niveau 1				X
	OPRC Niveau 2			X	
	OPRC Niveau 3			X	
	Formation de formateurs			X	
	Autres séminaires et ateliers développés par le pays				
Exercice	Exercice de gestion de crises (en salle)			X	
	Exercice de notification			X	
	Exercice de mobilisation			X	
	Exercice de déploiement de matériel par le gouvernement			X	
	Exercice de déploiement de matériel par l'industrie			X	
	Exercice conjoint entre l'industrie et le gouvernement			X	
Autres ?...					

6. Ressources Nationales : Garantir que des équipements suffisants et adaptés soient disponibles dans le pays pour : - gérer des pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (c'est-à-dire au minimum des incidents de niveau Tier 1) - assurer une alerte rapide et des communications opérationnelles ((c'est-à-dire des équipements/ infrastructures de communication efficaces)		Mis en œuvre	Priorité Faible	Priorité Moyenne	Priorité Elevée
Matériel de lutte	Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte			X	
	Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures			X	
	Acquisition du matériel de communication				X
	Inventaires du matériel de lutte				
Centre	Centre de lutte (Salles de communication, de réunion)			X	
	Centre de ressources - de formation - de documentation pour la préparation à la lutte et la gestion de la lutte contre les pollutions par hydrocarbures			X	
Autres ?...					

Groupe de travail sur le développement d'un Plan d'action pour le renforcement des capacités de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbure en mer.

Etape 2 Définition d'un plan d'action

1.1 Objectif de l'exercice :

Développer un plan d'action pour le renforcement des capacités de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbure.

1.2 Comment remplir le formulaire ?

Pour les 10 premières actions prioritaires identifiées remplissez dans le tableau ci-dessous. Pour chaque action identifiez le ou les responsables ainsi qu'une échéance pour la finalisation des travaux.

1.3 Tableau pour le développement d'un plan d'action

N°	Actions	Responsable(s)	Echéance
1			
2			
3			

Annexe 9. Formulaire d'évaluation

Résultat d'évaluation

De manière générale, le retour des participants est très positif (note moyenne de 9.1/10). D'après le questionnaire, les participants ont tout particulièrement apprécié la structure des présentations, la qualité de l'enseignement et des présentations, la méthode pédagogique et la flexibilité des intervenants. Tous les modules ont été appréciés et notamment les présentations relatives aux conventions internationales, les cartes de vulnérabilité et la structure organisationnelle de la lutte. Les participants sollicitent plus de documents en portugais ainsi que des intervenants lusophones afin de faciliter les échanges et les discussions. Enfin la salle de conférence a été considérée, par certains participants, comme non propice au travail en groupe.

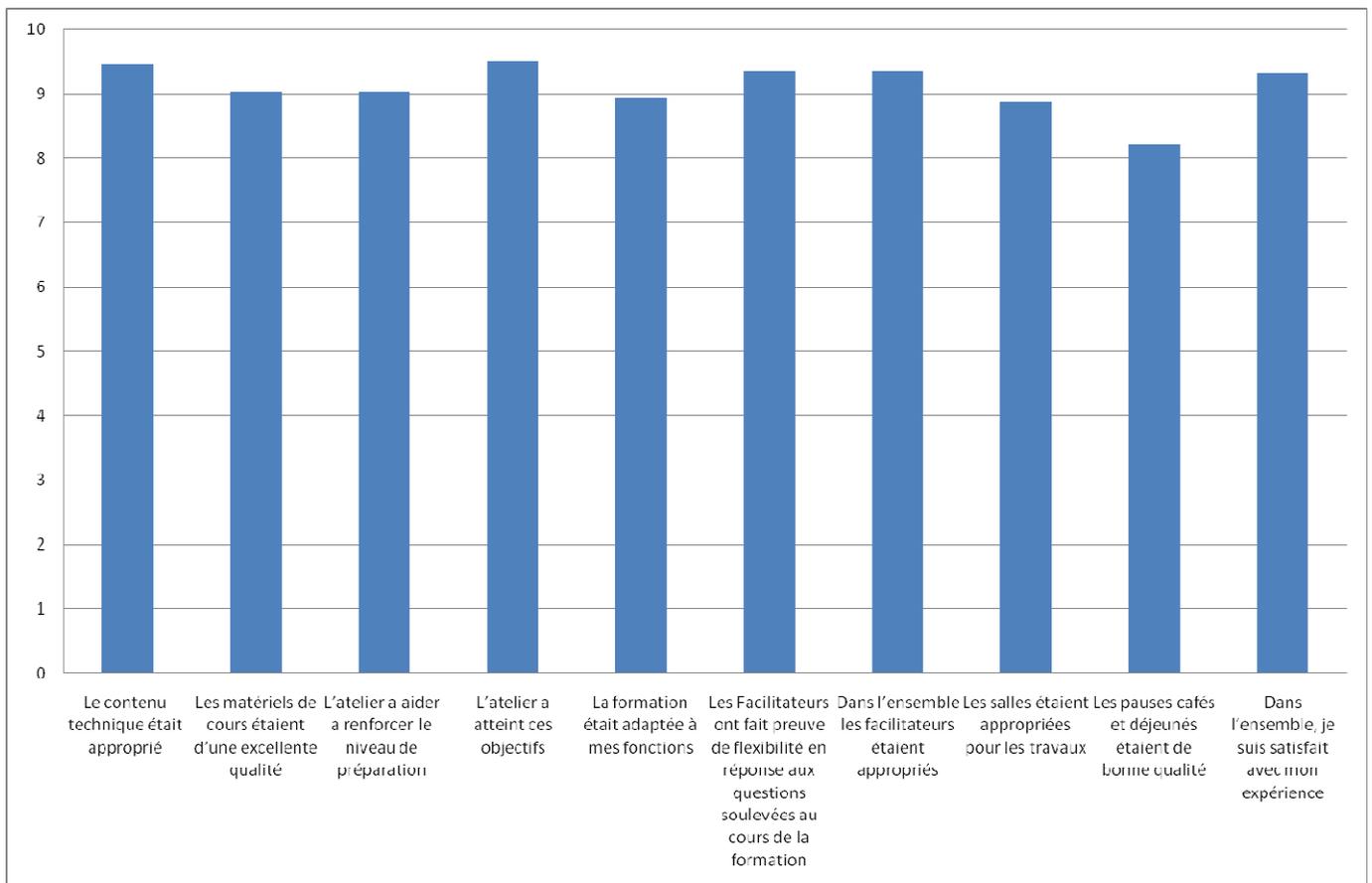


Figure 1. Résultats du questionnaire d'évaluation (voir Annexe 9)

Formulaire d'évaluation

Afin de mesurer l'efficacité de nos formations nous sommes intéressés par votre avis

Titre de l'Atelier:

Nom du participant:

Date:

Comment noteriez-vous les éléments suivants ? 0 = vraiment en désaccord et 10 = fortement d'accord. Afin de nous aider à réaliser les améliorations appropriées dans le futur, merci d'être aussi spécifique que possible.

Course Design Structure de la formation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Le contenu technique était approprié</i>											
<i>b. Les matériels de cours étaient d'une excellente qualité</i>											
<i>Commentaires spécifiques au sujet de la structure du cours :</i>											
Applicabilité aux objectifs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. L'atelier a aidé à renforcer le niveau de préparation antipol dans le pays</i>											
<i>b. L'atelier a atteint ces objectifs</i>											
<i>b. La formation était adaptée à mes fonctions</i>											
<i>Commentaires spécifiques par rapport à l'applicabilité de la formation :</i>											
Facilitateur dans l'ensemble	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Les Facilitateurs ont fait preuve de flexibilité en réponse aux questions soulevées au cours de la formation</i>											
<i>b. Dans l'ensemble les facilitateurs étaient appropriés</i>											
<i>Commentaires au sujet des facilitateurs:</i>											

Equipements et organisation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Les salles étaient appropriées pour les travaux</i>											
<i>b. Les pauses cafés et déjeunés étaient de bonne qualité</i>											
<i>Commentaires spécifiques sur les équipements et organisation :</i>											
Evaluation générale	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Dans l'ensemble, je suis satisfait avec mon expérience</i>											

En pensant à l'ensemble de la formation, y a t'il des modules que vous avez trouvé particulièrement utile dans le renforcement des capacités de lutte antipollution dans le pays

En pensant à l'ensemble de la formation, y a t'il des modules que vous n'avez pas trouvé particulièrement utile.

Commentaires généraux et suggestions :

Annexe 10. Photographies



Discours d'ouverture de Mr. le Secrétaire d'Etat de
l'Environnement et du Tourisme



Première pause café de l'atelier à l'hôtel Malaika



Photo de groupe

Atelier de formation pour l'élaboration d'un Plan National d'Intervention d'Urgence de la Guinée-Bissau, Bissau, Guinée Bissau - 04-07 Septembre 2012



Participants



Présentation du Grupo de Trabalho de Petróleo e Outras Industria Extractivas



Présentation des cartes environnementales existantes par un participant



Travail de groupe sur le plan d'action et les recommandations



Lecture des recommandations



Remise des certificats et des supports de cours